

# LE PIAN SUR GARONNE

## Bulletin Municipal

BULLETIN  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE  
NUMÉRO 3  
AVRIL 2021



### COORDONNÉES DE

#### LA MAIRIE :

39 GRAND RUE  
33490 LE PIAN SUR  
GARONNE

#### TÉLÉPHONE :

05.56.76.42.42

#### Fax :

05.56.76.46.77

#### EMAIL :

MAIRIELEPIANGARONNE  
@WANADOO.FR

#### HORAIRES :

LUNDI : 8h30 à 12h  
MARDI, MERCREDI ET  
JEUDI : 8h30 à  
12h00 ET DE  
13h30 à 18h

LE VENDREDI DE  
8h30 à 12h00 ET  
DE 13h30 à 17h30

FERMÉE LES  
MERCREDIS DES  
SEMAINES PAIRES

#### SITE INTERNET :

WWW.LEPIANSUR  
GARONNE.FR

 MAIRIE DE LE  
PIAN-SUR-GARONNE



Chère Pianaise, cher Pianais,

Dans notre dernier bulletin municipal, je vous faisais part de mon inquiétude sur la pandémie que nous vivons. Aujourd'hui encore, le bout du tunnel est très loin ! Nous sommes lassés, fatigués et agacés de toutes ces contraintes de vie que nous subissons. Notre sérénité s'en trouve affectée. Je suis régulièrement témoin ou informé de comportements agressifs ou d'incompréhensions entre riverains. Je vous demande plus de tolérance et de civisme.

Je fais de mon mieux pour que le service public (mairie et école) vous apporte entière satisfaction. Je suis disponible pour tous ceux qui ont besoin de mon aide ou de mon soutien.

J'aimerais aussi que nous soyons solidaires de nos agriculteurs qui ont subi de fortes gelées les nuits des 7 et 8 avril derniers. Essayons d'avoir une démarche de consommation locale pour les soutenir.

Nous entamons un déconfinement progressif, à la veille d'un été que je vous souhaite joyeux et heureux à tous. Profitez de votre famille, de vos amis et de vos futures vacances mais surtout préservez votre santé. ”

Didier Cousiney

Maire de Pian sur Garonne

## BÂTIMENTS

### Restructuration de l'atelier communal

**L'ouvrier communal ne disposant pas de sanitaires, de vestiaire ni d'aire de lavage pour le matériel, la municipalité a décidé de restructurer l'atelier afin de le mettre aux normes et d'améliorer le confort de travail du personnel.**

Pour ce faire, un hangar de type agricole de 120m<sup>2</sup> sera construit derrière l'actuel bâtiment pour abriter le gros matériel, et une aire de lavage prendra place dans son prolongement. Pour sécuriser l'ensemble, le terrain sera clôturé avec des panneaux grillagés hauts de 2m et un portail coulissant sera installé. Les eaux sales de l'aire de lavage seront collectées au travers d'un bac déboureur et d'un séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans l'assainissement communal. Dans le box ouest de l'actuel bâtiment seront installés: une douche, un WC avec lave mains, un bac de lavage, un coin vestiaire et un coin atelier.

Le tout sera isolé, chauffé et éclairé en basse consommation. L'accès se fera par une porte dotée en partie haute d'impostes. Des portes de communication entre les box et le hangar seront percées. Tout cela sera supervisé par un maître d'œuvre (Mr Billa architecte à Saint Macaire). Pour grever au minimum les finances communales pourtant saines, une demande de DETR (subvention) a été déposée à la sous-préfecture. Pour parachever la mise aux normes, la cuve à carburant GNR sera remplacée.

Début des travaux dès que toutes les formalités seront finalisées.



# BUDGET

Ce budget a trois priorités : optimiser la situation financière positive acquise depuis plusieurs années, poursuivre la stabilité des impôts et renforcer les investissements aux bénéfices des Pianais.es et de son bassin de vie rural.

## ZOOM SUR LE BUDGET 2021

### LE BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT 1 104 822,29 €

INVESTISSEMENT 1 050 205,75 €

L'EXERCICE 2020 PRESENTE UN EXCÉDENT  
DE 538 070,10 €

### TAXES LOCALES 2021

#### Foncier bâti

**32,31%**

Taux communal de 2020 + Taux  
départemental de 17,46%

#### Foncier non bâti

**56,93%**

À partir de cette année, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Cet impôt sera progressivement supprimé en 2023 pour l'ensemble des foyers fiscaux.

La commune continuera de percevoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Elle percevra aussi la taxe d'habitation sur les logements vacants si la commune l'avait institué.

#### AUTRES

DOTATIONS, DÉPENSES OBLIGATOIRES

179 072,29 €

#### ADMINISTRATION

CHARGES RELATIVES AUX AGENTS COMMUNAUX

223 550 €

#### FONCTIONNEMENT DE LA GESTION COURANTE

PARTICIPATIONS  
FINANCIÈRES AUPRÈS  
D'ORGANISMES, FLUX,  
FOURNITURES

133 900 €

#### TECHNIQUE ET VOIRIE

ENTRETIEN COURANT DES BÂTIMENTS  
ET DE LA VOIRIE, FOURNITURES,  
CURAGE DES FOSSÉS, SIGNALISATION

64 000 €



### 987 305,41 € d'investissement dont :

- ✓ Travaux de réfection de voiries et aménagement rural : 310 000 €
- ✓ Mise en conformité et accessibilité PMR de l'ancien atelier municipal et construction de son annexe : 150 000 €
- ✓ Travaux dans les logements communaux: 25 000 €
- ✓ Etudes de faisabilité dont l'ancien bar : 10 000 €
- ✓ Panneau lumineux et son application Dixit Live: 16 000 €
- ✓ Plantations : 5 000 €

### Focus sur notre investissement :

L'entreprise SERVICAD de Blanquefort a été choisie pour mener à bien l'étude et la maîtrise d'œuvre des travaux des voies communales : n°2 dite «Chemin des Sables», n° 1 dite «Côte de Lataste» et n°12 dite «Chemin de la Gravette».

## Quelques nouvelles de l'école de Pian !



L'école de Pian, comme bon nombre d'écoles Françaises, tient bon durant cette pandémie. Nous avons voulu savoir comment cela se passait et quels étaient les projets du corps enseignant malgré les contraintes liées au Covid.

ÉMILIE GOËS, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE PIAN



Émilie GOËS, directrice de l'école, garde le moral et le sourire (sous son masque) et nous parle des projets en cours et à venir de l'école.

- ✓ **Le Carnaval** s'est déroulé sur une journée, tous les enfants ainsi que le corps enseignant étaient déguisés. Il y a eu distribution de bonbons, un goûter servi par classe. Au périscolaire, un jeu par équipes avec des épreuves sportives était au programme. But du jeu : trouver des bonbons bien sûr !
- ✓ **Projet potager** : une petite parcelle de terrain a été attribuée par la Mairie à l'école pour que les enfants puissent y créer un potager. La terre a été travaillée, un grillage va être posé pour éviter que des personnes mal intentionnées ne profitent de la récolte des enfants avant eux et un récupérateur d'eau a été installé. Ce potager sera entretenu par les enfants, tant sur le temps scolaire que périscolaire. Des semis ont été préparés en classe : courgettes, pommes de terre, oignons, ail, radis, herbes aromatiques. Ils seront ensuite plantés au retour des vacances.
- ✓ **Fresques murales** : 8 panneaux de contreplaqué vont être décorés par les élèves, 2 panneaux par classe, en appliquant les méthodes de 5 artistes (Hundert Wasser, Calder, Kandinsky et 2 autres) pour représenter 8 univers différents (l'espace, l'océan, la ville pour ne citer qu'eux). Les artistes en herbe débiteront au retour des vacances d'avril.



**PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE PROCHAINE !!**

**Pour ceux et celles qui ne la connaissent pas, nous vous présentons Latifa, la cantinière de l'école de Pian ! Nous lui avons posé quelques questions afin d'en savoir plus sur la personne qui régale vos enfants...**

### COMMENT EST-ELLE DEVENUE CANTINIÈRE ?

Anciennement aide-soignante, cela fait maintenant 10 ans que je suis à Pian. J'ai d'abord débuté en tant que polyvalente et remplaçante de Sabrina. Quand cette dernière est partie, j'ai tout naturellement pris le poste.

### QUEL EST VOTRE PLAT PRÉFÉRÉ ?

Le canard grillé au four à la fleur de sel avec du butternut. En dessert ? Le fondant au chocolat.

### LA COVID A-T-ELLE CHANGÉ VOTRE QUOTIDIEN ?

OUI !! La mise en place des couverts se fait au fur et à mesure comme le service. Tout est désinfecté, chaque enfant a une place attribuée à table et est servi à l'assiette et au verre.

### QUI PRÉPARE LES MENUS ?

C'est Agnès, la diététicienne de l'école, qui établit les menus, en collaboration avec moi.

### FAITES-VOUS TOUT SUR PLACE ?

Oui, tout est frais et fait sur place. Un menu végétarien est réalisé chaque semaine.

### LES ENFANTS AIMENT-ILS VOS PLATS ?

La plupart oui, peu d'enfants sont difficiles. Le personnel enseignant semble se régaler également...

### COMMENT GÉREZ-VOUS LE GASPILLAGE ?

Tout est pesé, il y a donc peu de gaspillage. Le pain et les fruits non consommés le midi sont donnés au périscolaire pour les enfants qui n'ont pas de goûter.

### COMMENT SE DÉROULE VOTRE JOURNÉE ?

Je commence à 8h : je réceptionne les livraisons et prend la température des aliments lors de chaque arrivée de marchandise. Je passe ensuite à la désinfection des crudités, mets en route les appareils puis prépare les plats cuisinés sans oublier les plats témoins. Je nettoie alors la cuisine, prépare les fromages et/ou fruits désinfectés pour enfin dresser les chariots et passer au service jusqu'à 13h !

Arrivent ensuite la plonge, la désinfection des machines, poignées, interrupteurs. Le sol est nettoyé puis la traçabilité vérifiée. Prise de la température des frigos et enfin vérification des pointages ! Je termine à 17h15 !



**J'aime cuisiner ce qui fait plaisir aux enfants**



## LE PIAN SUR GARONNE

COMMUNE 100%  
COMPOST !

### Que sont les biodéchets ?

- Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc
- Tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, traiteurs ou de magasins de vente au détail
- Tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées.



### La réglementation

- Interdiction de brûlage des végétaux
- Installation d'un compostage de proximité (collectif ou en établissement)
- Obligation de mise à disposition de tri à la source des biodéchets d'ici à 2023
- Obligation de valorisation des biodéchets pour les gros producteurs (plus de 10 tonnes de biodéchets)

### Le projet pour Le Pian sur Garonne sur 2021-2026

Il s'appuie sur un diagnostic de la commune, l'engagement de la commune, la mise en place d'indicateurs et de l'échéancier et surtout d'actions accompagnées par le SICTOM du Sud-Gironde.

### Les actions envisagées

- Axe formation : formation des personnels municipaux et des élus de la commune au compostage, au broyeur collectif et individuel. Délocalisation des formations sur la commune pour les habitants (compostage et broyeur individuel)
- Axe temps scolaire et périscolaire : c'est par la formation des jeunes, dès le plus jeune âge que les habitants changent et que les comportements évoluent. Les actions : compostage au restaurant scolaire, association des équipes pédagogiques au projet pendant le temps scolaire, accueil périscolaire avec la mise en place de la mallette PATCHAMAMA, sensibilisation à la micro-crèche Les Doudous, participation du collège.
- Axe compostage : formations délocalisées sur la commune, compostage individuel et/ou collectif de proximité, mise en place d'un référent sur la commune afin de suivre et piloter le projet en lien avec le SICTOM, tenue de stands sur la commune lors d'événements mis en place par le SICTOM.
- Axe broyage : formation de l'employé communal pour le broyeur collectif et pour les habitants pour les broyeurs individuels, mise en place d'actions collectives de broyage, communication sur l'utilisation du broyeur, coordonner et inciter à l'utilisation des broyeurs individuels qui seront mis à disposition par le SICTOM.



### QUELQUES CHIFFRES/ DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

Chaque habitant produit **632 kg** de déchets

- 38% ordures ménagères (238kg/hab) dont 30% sont compostables (biodéchets). Pour Pian sur Garonne, cela correspond à plus de 216 tonnes dont 64 tonnes de biodéchets.
- 22% déchets verts (137 kg/hab) (biodéchets). Soit, 124 tonnes pour Pian sur Garonne. Attention, c'est une moyenne. Localement la production de déchets verts peut être plus importante compte tenu de la configuration de l'habitat résidentiel.
- 10% tout venant (66kg/hab)

## ACTUALITÉS

Quoi de **neuf** à **Pian** ?

### Élections à venir

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les **20 et 27 Juin 2021**.



### Proxi végétaux

Le prochain rendez-vous de proxi végétaux est prévu le **mercredi 12 mai 2021** à **St Maixant** (dépôt communal près du cimetière) de **8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**.



*Broyage gratuit  
et vous repartez avec votre broyat !*

